



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CHS du 2 février 2015

L'ordre du jour concernait la transformation de l'ancien logement du TPG en bureaux. De là à penser que cette extension de la Direction départementale était destinée à la paierie départementale, il n'y avait qu'un pas !

La direction, avisée des questionnements des agents, a précisé que, bien que la demande de rapatrier la paierie ait été faite par la Direction Générale pendant plusieurs années, la centrale est moins directive à ce sujet et rien n'est défini pour l'instant.

La décision sera prise dans quelques mois suite à l'étude de la centrale quant à l'adaptation du réseau et des missions.

Il nous a d'ailleurs été longuement répété que dans l'hypothèse de la création d'un pôle SPF/Enregistrement, et oui....., il serait nécessairement implanté à Moulins en raison de la situation du pôle enregistrement déjà à Yzeure.

Bien que rien ne soit arrêté quant à la destination de ces bureaux, les travaux sont réalisés afin d'utiliser les crédits restants (environ 93000€) suite au déménagement de la DDFIP dans les locaux de l'ancienne Trésorerie Générale. La maîtrise d'œuvre a été confiée à un architecte qui, au dire du médecin de prévention, a réalisé un travail de grande qualité en optimisant la surface et en permettant une multi fonctionnalité des locaux. Les choix optionnels « sécurité » rentrent dans le budget. Les travaux doivent commencer et être réalisés rapidement avec peu de gêne pour les agents car l'accès des entreprises se fera par l'entrée de secours. Il nous a été précisé que le diagnostic amiante avait été réalisé.

Ce sont donc les futures restructurations qui vont nous frapper qui détermineront à terme qui occupera ces bureaux...

Questions diverses

il a été annoncé que la dernière tranche de désamiantage du Centre des Finances Publiques de Montluçon serait réalisé cette année. S'agissant du troisième étage et notamment de la salle de restauration, les travaux devraient se faire à une période de faible fréquentation, vraisemblablement en période estivale.

Parallèlement, l'extraction et la réfection des peintures sont prévues.

Monsieur Guectier nous a fait part de la décision nationale de La Poste de ne plus accepter les dégagements de caisse des trésoreries dans certaines communes. La notification est parvenue le 15 janvier pour une application dès le premier mars. Outre le problème de sécurité quant au stockage des fonds et à leur éventuel dépôt dans des communes différentes, se pose la difficulté de conclure aussi rapidement un contrat avec des convoyeurs de fonds et le coût financier qu'engendre ce nouveau système. Dans notre département une dizaine de trésoreries sont concernées pour un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Encore un élément qui pourrait peser lourd dans la fermeture des petits postes. Cette mesure va malheureusement dans le sens tant souhaité par notre gouvernement de réduire à presque néant nos services publics en milieu rural.

Les représentants **FO Finances** se satisfont du recours à des convoyeurs de fonds qui permettra de ne plus mettre la vie des agents en danger lors des dégagements de caisse, cependant nous refusons que l'argument du coût de ces dégagements entraîne la fermeture des postes que nous combattons depuis toujours.

Il conviendra à tous les agents en poste dans ces trésoreries de faire remonter toutes informations relatives tant aux questions de sécurité qu'aux problèmes matériels rencontrés sur le terrain.

Les représentants **FO Finances**

Michelle BOUVIER
Christophe RANDOING